

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 062/2018

OBJET : Ressources humaines – Attribution des véhicules de service avec remisage- Mise à jour.

L'an deux mille dix-huit, le 28 du mois de mai à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Marc LEROY/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Pierre VESTRI.

PROCURATIONS : Delphine BOLLARO à Jean-Yves LESSATINI / Françoise DAMILANO à Cathy DINI / Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI.

ABSENT : Sonia CHAKROUNI / Régine RODRIGUEZ**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la loi n°57-1424 du 31 décembre 1957,**Vu** l'article 79 de la Loi du 12 juillet 1999, relative à l'attribution d'un véhicule de fonction,**Considérant** les modalités de la mise à disposition des véhicules de service aux agents communaux pendant les heures et jours de travail réalisés,**Considérant** que les responsables de service dénommés sont autorisés à remiser le véhicule de service à leur domicile afin de pouvoir intervenir en cas d'urgence,**Considérant** que ce véhicule sera restitué en mairie lors de toute absence de plus de 3 jours,

Après avoir entendu le rapport de présentation, le Maire rappelle que seul le Directeur Général des Services, peut bénéficier pour l'accomplissement de sa mission, d'un véhicule de fonctions en vertu de l'article 79 de la loi du 12 juillet 1999,

Il est décidé au Conseil municipal :

-De fixer la liste , exhaustive, des fonctions et des missions ouvrant droit à la possibilité de remisage à domicile comme suit :

Service et Fonction	Immatriculation du Véhicule
Direction Générale des Services – Monsieur Jean-Michel HUGUES	ED – 290 - DM
Bâtiments Communaux – Monsieur Bachir KHELIFI	DR – 664 – AD
Voirie – Monsieur Georges BENMOUSSA	AD – 290 - YV
Régie de l'Eau – Monsieur Serge PALLESCO	955 – BTJ - 06
Police Rurale – Monsieur Jean-Serge POULEN	DR – 137 - XB
ASTREINTE – Varie selon le planning Week-end et jours fériés	

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 25 Votants : 25
Absents : 2 Pour : 25
Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ EN DRAP
 LES JOUR MOIENNES DE 19H A 20H DRESSUS
 POUR EXTRAIT REGULIER CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :29/05/2018
et publication en mairie le : 31/05/2018